



AVIS DE VACANCE

La Commission de service de la Police souhaite recruter une personne qualifiée et ayant de l'expérience pour occuper un poste supérieur vacant au sein du Corps de Police de Vanuatu (CPV).

Descriptif du poste

| | |
|---------------------------|---|
| Titre du poste | Commissaire de police |
| Bureau | Commissariat de Police |
| Ministère | de l'Intérieur |
| Niveau du poste | L8 |
| Échelon salarial | DG 1.1 |
| Salaire annuel | 6 933 000 VUV |
| Lieu d'affectation | Commissariat de Police, <i>Vansec House</i> , Port-Vila |

Objectif du poste

Le commissaire de police est chargé de la direction stratégique, de la supervision et la coordination du CPV afin de garantir la mise en œuvre efficace de ses plans stratégiques et de ses politiques nationales. Il ou elle est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre des stratégies de maintien de la loi et de l'ordre, et agit en tant que conseiller principal en matière de sécurité auprès du gouvernement, y compris le Premier ministre, le ministre de l'Intérieur et le Conseil national de sécurité.

Critères de sélection

Qualification – Master

- De préférence dans les domaines de l'administration publique, la gestion, la police, l'armée ou du droit.

Expérience professionnelle - Il/elle doit avoir occupé un poste supérieur au sein du Corps de Police de Vanuatu ou dans tout autre pays et avoir acquis une expérience professionnelle pertinente d'une période de 7 ans ou plus.

Rôle de supervision – Doit être capable d'assurer le commandement et le contrôle, la planification stratégique et l'élaboration de politiques, la collaboration entre les agences, la gestion des ressources, l'engagement communautaire, le suivi et l'évaluation des performances, la gestion des crises et le développement professionnel.

Compétences particulières - Doit avoir de bonnes compétences en matière de leadership, de diplomatie, de négociation, de gestion et de supervision, de planification, d'analyse, d'élaboration de politiques, d'informatique, d'interprétation et de recherche.

Style de raisonnement – Doit être ouvert d'esprit et capable de réfléchir de manière théorique, pratique, analytique et approfondie sur les questions ainsi qu'une excellente capacité de raisonnement.

Compétences en communication et relations interpersonnelles – Avoir d'excellentes compétences en matière de présentation ainsi qu'en communication orale et écrite.

Compétences comportementales – Savoir faire preuve de professionnalisme, de ponctualité, de vision, capable de s'adapter au changement environnemental, de dignité et de respect envers les autres (clients et collègues), de bonne tenue, d'assurance, d'engagement, d'autodiscipline, de responsabilité, de respect de la confidentialité et d'esprit critique et ne pas avoir été accusé d'une quelconque infraction disciplinaire au cours des douze derniers mois.

Éthique professionnelle - Faire preuve d'un engagement, d'une loyauté et d'un dévouement exemplaires, traiter les dossiers de manière rapide et efficace, faire preuve d'une bonne conduite et d'une bonne discipline au travail, et être particulièrement fiable et digne de confiance.

Langue –Anglais, bichlamar et français.

Considération particulière - Hommes et femmes sont encouragés à poser leur candidature.

Toutes les candidatures déposées doivent contenir le formulaire de candidature du Corps de Police de Vanuatu, ainsi qu'un curriculum vitae (CV), et doivent être adressées à l'adresse suivante :

| |
|--|
| <p>Le président Commission du Service de la Police de Vanuatu Ministère de l'Intérieur Parc de l'Indépendance Port-Vila</p> |
|--|

Ou encore, des copies signées de tous les documents, scannées peuvent être envoyées par courriel à jmtaleo@vanuatu.gov.vu.

Les candidatures qui ne sont pas déposées à l'aide du formulaire de candidature du Corps de Police de Vanuatu et qui ne remplissent pas toutes les autres conditions susmentionnées ne seront pas prises en considération.

Toutes les candidatures doivent être reçues **au plus tard le 17 mars 2025**.

Pour de plus amples informations concernant le dossier d'information, veuillez contacter la Commission de service de la police de Vanuatu par téléphone au 7728669 ou par courriel jmtaleo@vanuatu.gov.vu.



John TALEO

Président

Commission de service de la Police de Vanuatu

